



Conseil de sécurité

UN LIBRARY

MAY 4 1983

UN/SA COLLECTION

Distr.
GENERALE

S/15742
3 mai 1983
FRANCAIS
ORIGINAL : ESPA

LETTRE DATEE DU 2 MAI 1983, ADRESSEE AU PRESIDENT DU CONSEIL DE SECURITE
PAR LE REPRESENTANT DU NICARAGUA AU CONSEIL DE SECURITE

J'ai l'honneur de vous communiquer le texte de la note de protestation daté du 2 mai 1983 adressée à M. George P. Shultz, Secrétaire d'Etat des Etats-Unis d'Amérique, par M. Miguel D'Escoto Brockmann, Ministre des relations extérieures la République du Nicaragua :

"Monsieur le Secrétaire d'Etat,

"J'ai l'honneur de vous informer - encore que vous n'avez pas daigné répondre à mes précédentes notes - que, depuis le 30 avril de cette année, important contingent de mercenaires somozistes a envahi notre territoire national, en passant par les secteurs de 'Fila la Yegua' et de 'Terrerias', situés à 11 kilomètres au nord-est de Jalapa (département de Nueva Segovia) ils ont été interceptés par nos héroïques forces armées, qui les combattent depuis le 30 avril jusqu'à cette heure même.

Appuyant directement les Somozistes, des unités de l'armée hondurienne participent aux combats, tant depuis le territoire hondurien qu'à l'intérieur de notre territoire national. Une partie des effectifs honduriens attaque positions nicaraguayennes à partir du territoire hondurien, l'autre se trouve en territoire nicaraguayen et participe directement aux combats aux côtés des forces d'invasion.

Les forces d'invasion sont évaluées à 1 200 mercenaires somozistes environ, 700 à 'Fila la Yegua' et 500 à 'Terrerias', plus 1 000 autres mercenaires qui les appuient depuis le territoire hondurien; à ces forces, faut ajouter plus de 1 000 hommes de l'armée hondurienne, qui tirent contre les positions nicaraguayennes à l'aide de mortiers de 81 millimètres et de pièces d'artillerie lourde à longue portée.

Devant cette situation extrêmement grave, le Gouvernement nicaraguayen peut que rendre responsables l'actuelle administration nord-américaine et le Gouvernement et l'armée honduriens de toutes les morts de citoyens du Nicaragua et du Honduras que cette nouvelle agression contre notre territoire

a occasionnées. Ces gouvernements auront également à porter la responsabilité des conséquences qu'entraîne la politique belliqueuse de votre gouvernement à l'encontre du Nicaragua et de son rejet systématique de notre proposition d'instaurer un dialogue bilatéral entre nos pays pour aboutir à une solution pacifique de la crise actuelle.

Tout en exprimant la protestation formelle et énergique du Gouvernement nicaraguayen contre cette agression de la plus grande gravité, je réitère le désir de paix de mon gouvernement et notre volonté de parvenir à un accord avec votre gouvernement, sur la base des principes de non-intervention, de respect mutuel d'égalité souveraine et d'autodétermination des peuples, principes fondamentaux pour garantir la paix et la sécurité entre les nations.

Veillez agréer les assurances de ma très haute considération.

Le Ministre des relations extérieures,
(Signé) Miguel d'Escoto Brockmann"

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer la présente note comme document du Conseil de sécurité.

Le Vice-Ministre des relations extérieures,
Représentant du Nicaragua au
Conseil de sécurité

(Signé) Victor Hugo TINOCO FONSECA
